



**Département des Pyrénées Orientales  
Commune de Saint-Laurent de la Salanque**

**COMPTE RENDU SUCCINCT**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2018**

**L'an deux mille dix-huit et le dix-sept février à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent de la Salanque s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GOT, Maire,**

**Etaient présents** : MM. Alain GOT ; Marlène GUBERT-OETJEN ; Laurence GOSSARD ; Michel FONVIEILLE ; André RIBAS ; Agnès MASBERNAT ; Marie-Claude ALBA ; Christophe DEVISE ; Daniel THILL ; Jean FRADE ; Christelle DUBOIS ; Sandra PARRAGA ; Jean BARTHELEMY ; René BAUS ; José VIEGAS ; Olga LAFITTE ; Jean-Louis BOURDARIOS ; Laurence de BESOMBES ; Thomas BALALUD de SAINT-JEAN ; Marie-José AMIGOU.

**Représentés** : Frédérique PARENT qui donne procuration à Alain GOT ; Muriel NIBAUDEAU qui donne procuration à Christelle DUBOIS ; Cédrik PANIS qui donne procuration à Laurence de BESOMBES.

**Absents** : Franck SASOT ; Guy CANAL ; Christian LLENSE ; Marie-Dominique LEPRIEUR ; Magali ALCACES.

**Date convocation** : 7 février 2018

<b><u>Nombre de membres</u></b>	(Afférents au Conseil Municipal	:	28
	(En exercice	:	28
	(Qui ont pris part aux délibérations	:	24

**. Madame Laurence GOSSARD est élue secrétaire de séance.**

.....

**Le Conseil Municipal,**

**- APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 décembre 2017,

**- SOLLICITE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** auprès de Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales une subvention d'un montant de 90 342 € (quatre-vingt dix mille trois cent quarante-deux euros), au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), pour l'exercice 2018,

**- AUTORISE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** Monsieur le Maire, pour l'exercice 2018, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements prévues, au nom et pour le compte de la commune et signer toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

**- DEMANDE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** à Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales une subvention d'un montant de 4 000 € (quatre mille euros) afin d'organiser en 2018 la 3<sup>ème</sup> "Fête de l'Étang" à Saint-Laurent de la Salanque,

**- DEMANDE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole une subvention d'un montant de 5 000 € (cinq mille euros) afin d'organiser en 2018 la 3<sup>ème</sup> "Fête de l'Étang" à Saint-Laurent de la Salanque,

**- APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés,** les termes de la convention de prestation de service "Mise à disposition ponctuelle de personnel" à intervenir entre la commune et le Centre de Gestion des Pyrénées Orientales dans le cadre d'une mission de gestion des archives.